MAURICE E. BRIERRE, Jr.,
Comme Grenfell Lorry, dans "Graustark", au Crescent.

BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès

Inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES

Richard L. Burke à Mary L. Willis ; Geo. Mouney à Maria O. Fortier ; Dudley C. Foley à Celia Jacob ; George Foster à Corella Barré ; Wm. E. Richardson à Mary Fitzgerald ; Chas. J. Eckhart à Catherine Convery ; Ferdinand Trujello à Antoinette Hellmers ; Louis Delisle à Flavis Lusto.

NAISSANCES.

Mmes Wm H. Hendren, une fille ; Jno. E. Doskey, un garçon ; Octave Jumonville de Villier, un garçon ; J. G. de Baroncelli, un garçon ; Albert Geo. Miller, une fille ; Robt. W. Adams, une fille ; Robt. S. Luzenberg, un garçon ; Jos. Hotard, un garçon ; Gus. J. Félix, une fille ; Ed. J. Doyle, un garçon.

DÉCES.

Frank Hawes, 6 ans, Hôpital de Charité ; Wm H. Tenney, 62 ans, 1632 St-André ; John M. Jackson, 70 ans, 5347 Camp ; Mary H. Randall, —, 503 Hillary ; Jules Lazard, 34 ans, Biloxi, Miss. ; Lillian Stanley, 43 ans, 8717 Poplar ; Catherine W. Donfort, 5 mois, 2720 rue Belmont Place ; Vve Merrill George, 69 ans, 2635 Dauphine ; Louise Barbarich, 24 ans, 2719 Ursulines ; Vve Catherine Conway, 80 ans, 1675 Religieuse ; W. J. Cordill, 55 ans, Hôtel Dénéchaud ; Chas Stanislaus, 42 ans, 1902 Iberville ; Louise Davis, 1 an, Hôpital de Charité ; Jennie Staas, 18 ans, Hôpital de Charité ; Angela Sinders, 80 ans, 925 N. Rocheblave ; David Minier 10 jours, 1312 Bienville ; Elen DeGrange, 67 ans, 1709 Prytanée.

Ventes inscrites au bureau d'aliénations.

Walter E. Bonnafon à German American Homd. terrain, Murat, Olympia, Iberville et Bienville, $1,000.

L'acquéreur au vendeur, même terrain, et terrain, avenue Carrollton, Iberville, Bienville et Pierce, $3,500.

Succession Lawson Cain à Jas A. Brennan, terrain, Elmire, Urquhart, Désiré et Villeré, $580.

Geo. Vatter à Félix Tranchina, portion, Rempart, Saratoga, Amelia et Foucher, $9,500.

Angelo D. Piaggio à Octave J. Garsaud, terrain, Bourbon, Dauphine, Ursulines et Hôpital, $3250.

Independent Realty Co Ltd à George Coor, 2 terrains, Lesseps, Poland, Grant et Miro, $220.

Mme Pierre Klein à Mme Antoine Guerrero, portion, Touro, Bourbon, Villeré et Robertson, $1000.

Aug. Bischoff à Dudley Mortier, terrain, Bartholomew, Alvar, Marais et Urquhart, $1650.

Wm C. Tolbert à Industrial Homd Assn. terrain, Gayoso, Perdido, Salcedo et Gravier, $500.

L'acquéreur au Vendeur, même propriété, $500.

Mlle Andrea Labasse à Leonasa, terrain, Ursulines, Dorgenois, St Philippe et Rocheblave, $2,800.

Mme Louis Muller à Hy P. Guipet, terrain, St Antoine, Bourbon, Claiborne et Derbigny, $900.

Jno M. Cazes à Frances S. Shayot, terrain, Bourbon, Johnson, St Antoine et Prieur, $800.

Comparution d'un agent d'assurances.

M. A. F. Piper, un agent d'assurances, a été traduit hier matin devant la cour criminelle de cité sous l'accusation d'avoir violé la loi qui régit les compagnies d'assurances et d'avoir obtenu de l'argent en évoquant de faux prétextes.

Il a plaidé non coupable et a été remis en liberté provisoire sous 500 dollars de caution.

MARIE CAHILL, AU TULANE.

École Française du 14 Juillet.

Mardi matin, 1er mars, M. Véran Dejoux, consul de France, accompagné de MM. A. Breton et A. Œhmichen, président et vice-président de la Société du 14 Juillet, et de MM. Em. Pons, J. A. Buisson et F. Martin, président et membres du comité de l'Ecole, procédèrent à la visite de l'Ecole de la Société. En raison du caractère officiel de cette visite, les drapeaux français et américain avaient été arborés au balcon de l'immeuble.

Le défilé des élèves en bon ordre dans la cour, joint à une tenue irréprochable, produisit sur les distingués visiteurs l'impression la plus favorable. Elle alla en s'accentuant avec l'exécution, en dehors d'un couplet de la "Marseillaise", de deux chants, l'un anglais, l'autre français. Ils furent rendus, malgré leur difficulté, avec une telle justesse et un tel sentiment de la mesure que ces Messieurs applaudirent avec joie.

M. A. Breton, Président de la Société, qui avait tant à cœur de voir refleurir l'école, en fut agréablement flatté. S'adressant aux élèves, il les félicita de leur excellente tenue, de la discipline dont ils avaient fait montre par leur manière de se placer en rangs et par leur défilé en un ordre irréprochable. Leur faisant valoir les précieux avantages qu'ils étaient appelés à retirer de l'Ecole sous le rapport de l'éducation, de l'instruction et d'une connaissance solide du français jointe à celle de l'anglais, il les encouragea à persévérer dans ces bonnes dispositions, à donner toute satisfaction à leurs instructeurs et à s'appliquer toujours à faire mieux. Il termina son allocution par la présentation de la nouvelle institutrice, Mlle J. De Laage, à laquelle il souhaita la plus cordiale bienvenue.

L'honorable M. Véran Dejoux, consul de France, dont on connaît la sollicitude pour la propagation de l'enseignement du français en Louisiane et qui s'est intéressé si particulièrement à l'Ecole du 14 Juillet, prenant la parole, se déclare enchanté de cette visite. "Elle m'a causé, dit-il, la plus profonde et la plus agréable surprise, si bien que je m'associe de grand cœur aux excellents conseils de votre éminent Président."

Les discours terminés, les élèves regagnèrent en bon ordre leurs classes respectives où les honorables visiteurs les suivirent pour assister aux exercices des élèves et constater leurs travaux et leurs progrès.

Cette seconde partie du programme ne leur causa pas moins de plaisir, à telle enseigne que pour donner une marque de satisfaction et sur la proposition du Comité de l'Ecole, un jour de congé fut accordé aux élèves.

En partant, ces Messieurs complimentèrent vivement M. le Prof. A. Tollaire, Surintendant de l'Ecole, des excellents résultats qu'il leur avait été donné de constater. M. Tollaire se fit l'interprète de la satisfaction des visiteurs auprès des Professeurs en leur exprimant ses plus vifs compliments personnels.

Nous croyons savoir que cette visite a produit la meilleure impression sur les parents des élèves et dans les familles du quartier où l'on suit de très près la marche nouvelle de l'école dont on augure le plus grand bien.

La connaissance des langues devenant de jour en jour de prime importance au siècle où nous vivons, et l'étude du français reprenant une marche ascendante dans cette vieille colonie française de la Louisiane, où tout est resté si français, lois, mœurs, etc., que l'atmosphere en est pénétrée, l'étude du français devient obligatoire, en ce qu'elle donne à celui qui sait parler cette belle langue une supériorité indiscutable qui se traduit dans le domaine des affires par une situation meilleure et mieux rémunérée.

Aux familles de méditer ce fait et d'en profiter pour envoyer leurs enfants à l'Ecole de la Société du 14 Juillet, où ils seront les bienvenus.

ENLÈVEMENT.

M. Louis Thublin, un jardinier de Mobile, est arrivé hier matin dans notre ville à la recherche de sa fille Marguerite, âgée de 16 ans, qui s'est enfuie du domicile paternel en compagnie d'un nommé François Malen.

Malen est âgé d'une trentaine d'années et d'origine française.

Il était employé comme aide-jardinier par M. Thublin, et profitait de ses loisirs pour faire la cour à la jeune fille.

M. Thublin n'ayant plus d'ouvrage l'avait congédié ces jours derniers.

Malen en partant a réusi à entraîner Mlle Thublin avec lui, et l'on a tout lieu de croire que le couple s'est réfugé à la Nouvelle Orléans.

M. Thublin père a informé la police de notre ville de la disparition de sa fille, et à l'heure actuelle plusienrs détectives sont à la recherche des fugitifs.

Mort d'un ivrogne.

William Williams, un débardeur blanc, domicilié 237 rue Dauphine, a été trouvé mort hier matin dans la cale de la barque Norvégienne "Amazone", amarrée au pied de la rue Henderson. Williams avait travaillé vendredi au déchargement des sacs de café qui forment la cargaison de la barque. Sa journée terminée il s'était rendu dans les cafés du voisinage et s'était livré à à de copieuses libations. Vers minuit, comme il était ivre-mort, des marins compatissants l'emmenèrent à bord du navire pour y cuver son whiskey, et il ne tarda pas à être plongé dans un lourd sommeil dont il ne s'éveilla plus.

Précoces vagabonds.

Edwin Cadin, âgé de 13 ans, et son frère Hesley, 10 ans, qui au commencement de la semaine s'étaient enfuis du domicile de leurs parents, 2334 rue Erato, ont été arrêté vendredi soir à Hammond.

Les jeunes vagabonds ont été ramenés hier matin à la Nouvelle-Orléans et immédiatement traduits devant la Cour Juvénile, où le juge Wilson à la requête de leur mère, a ordonné leur internement pour une période indéterminée à l'Asile des Orphelins.

CHARLES I,
Le singe presque humain qui paraîtra lundi à l'Orpheum.

L'Ordonnance O'Conner n'est pas ratifiée par le Comité des Franchises.

Le Comité des Franchises, par un vote unanime, a rejeté hier l'ordonnance O'Connor, votée mardi dernier par le Conseil Municipal. Cette ordonnance autorisait la construction d'une voie d'alguillage dans la rue St-Joseph, voie qui aurait traversé la rue Magasin, la coupant diagonalement.

Les habitants du quartier avaient fait entendre à ce sujet de nombreuses protestations, déclarant que la circulation des tramways était déjà suffisamment entravée à cet endroit par la voie de l'Illinois Central sans y ajouter un deuxième tronçon. En dépit de ces protestation cette ordonnance avait été votée par le Conseil Municipal, vote qui avant d'avoir force de loi devait être ratifié par le comité des finances.

Les membres de ce comité se sont rendus hier matin à l'endroit proposé pour l'établissement de cette voie, et après un examen attentif des lieux sont rentrés à l'Hôtel de Ville où a suivi une courte discussion.

L'avocat de la ville, M. Moore, et l'ingénieur Hardee ont proposé que l'ordonnance fut amendée, de telle sorte que la nouvelle voie ne traversât pas la rue Magasin.

Cet amendement ayant été repoussé par les autres membres du comité, il a été alors résolu de réjeter définitivement l'ordonnance O'Connor.

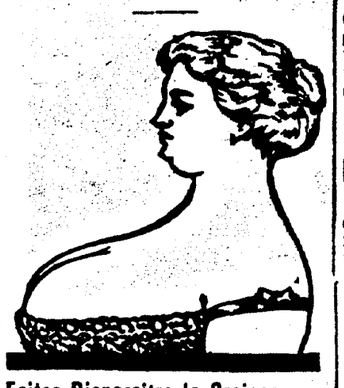

Faites Disparaître la Graisse où Elle est Apparente.

La plupart des femmes sont extrêmement humiliées quand, par suite d'une surabondance de graisse, il saute aux yeux de tous, de quelque façon qu'elles s'habillent, qu'elles sont anormales. C'est maintenant le règne des femmes minces et on ne tolère tout simplement plus les corpulentes dans le monde des affaires ou la société. Il est possible que les femmes ne le sachent pas, mais les hommes, quand ils voient une femme très grasse dans la rue, font sur elles toutes sortes de remarques où il entre de la sympathie. Ils ne le font par malveillance ou pour paraître inhumains, mais il est naturel qu'un homme n'aime pas à voir une femme corpulente. Il faut faire disparaître la graisse où elle se montre le plus, et cela aussi vite que possible. Les toilettes d'été paraissent destinées à faire le malheur de la femme grasse et les délices de la femme svelte. Elles font ressortir tous leurs charmes ainsi que leurs défauts physiques. L'exercice et la diète n'écarteront pas la graisse. Ceci a été prouvé. La fameuse prescription Marmola qui a obtenu un succès si phénoménal, et qui a l'appui de tant de nos femmes du monde, se vend maintenant sous forme de tablette pour satisfaire à la demande du public dans ce genre de traitement. Ces petites tablettes s'assimilent à votre système absolument comme la nourriture. Elles empêchent l'estomac et l'appareil digestif de produire de la graisse et réduisent celle-ci sur tout le corps à raison de 12 à 15 onces par jour. Elles sont inoffensives et peuvent être portées dans votre bourse et prises même après que vous avez fait un repas copieux hors de chez vous. Elles se vendent à toutes les pharmacies à 75 sous la boîte, ou si vous le préférez vous pouvez écrire à la Marmola Company Dept. 415 Farmer Bldg., Detroit, Mich.

FRACTURE.

Sam. Robertson, un jeune nègre, est arrivé à la Nouvelle-Orléans hier soir pour se faire soigner à l'hôpital. Il souffre d'une fracture reçue dans un accident de chemin de fer à Harahan.

Mort de Mme Joseph de Grange.

Mme Joseph H. de Grange, épouse du vice-président de la New Orléans Railways and Light Company, est morte hier matin en son domicile, 1709 rue Prytanée.

Mme de Grange avait été frappée d'une attaque d'apoplexie et était invalide depuis quelques années.

La défunte avant sa maladie s'occupait beaucoup d'œuvres charitables, et sa perte sera profondément ressentie dans nombre de milieux.

Mme de Grange était une grande admiratrice et l'un des plus fermes soutiens de notre scène lyrique française, et avant sa maladie jamais sa loge à l'Opéra de la rue Bourbon n'était inoccupée.

La défunte laisse son mari, six enfants et plusieurs petits-enfants.

Ses obsèques auront lieu ce matin à 11:30 heures, du domicile mortuaire, 1709 rue Prytanée.

La cérémonie funèbre sera célébrée à l'église Ste-Thérèse et l'inhumation aura lieu au cimitière de la Métairie.

Accident au juge Breaux.

Le juge Jos A. Breaux, président de la Cour Suprême, a été victime d'un accident, hier soir, qui probablement le retiendra plusieurs jours dans sa chambre.

Le juge se promenait à cheval, comme d'habitude après son dîner, lorsque arrivé à l'angle des rues Canal et Dupré il a été heurté par une automobile et jeté à terre.

Il a été conduit chez le docteur Gilbert qui demeure dans le voisinage où le médecin après l'avoir ausculté a déclaré qu'à part le choc, il n'avait éprouvé aucune blessure. Il a été reconduit chez lui.

La disparition de M. Bessec.

Les parents et amis de M. Alexandre Bessec, le négociant qui à disparu jeudi matin de son domicile 720 rue Kerlerec n'ont encore recueilli aucun indice qui puisse les mettre sur ses traces.

Des recherches ont été faites vendredi et hier au Parc de Ville, dans les divers cimetières, au bord du lac, à Chalmette et ailleurs sans amener le moindre résultat.

M. Alex. Bessec, jeune, fils aîné du disparu, tout en craignant un suicide, a déclaré hier que son père avait manifesté à diverses reprises le désir de se rendre à Hot Springs pour y suivre un traitement et que peut être, il a mis à exécution ce projet sans prévenir sa famille. Si tel est le cas M. Bessec compte que son père ne tardera pas à écrire pour rassurer les siens.

Dans l'intervalle les recherches se poursuivront systématiquement aux environs de la ville.

Le Festival du City Park.

A sa dernière séance le comité central chargé de l'organisation du Festival annuel au City Park a pris connaissance du rapport du comité de publicité annonçant que 20,000 billets d'entrée avaient été imprimés et étaient prêts à être distribués.

Le comité de décoration ouvrira des soumissions la semaine prochaine pour l'ornementation du Parc.

Le comité de réception a annoncé que des invitations au Festival seraient adressées au maire, au gouverneur, aux fonctionnaires de la ville et de l'Etat et à la presse ainsi qu'aux commissaires du Parc Audubon.

EN FAMILLE.

Anatole G. Rabby a fait hier un affidavit contre son beau-frère Robert G. Flemmings, l'accusant de vol. Raby déclare que Flemmings est entré dans sa chambre, rue N. Miro 1305, pendant son absence, et y a volé des bijoux appartenant à sa femme.

Voleur à l'Etalage.

Albert R. Danneberger, âgé de 48 ans, natif de Chattanooga, Tenn., a été arrêté dans le magasin de la Maison Blanche hier après midi par un des employés. Danneberg a été pris sur le fait au moment ou il volait des objets sur un comptoir.

Procès en dommages.

Mme W. C. Cartwright a intenté hier matin un procès en dommages à la New Orleans Railway Co, devant la cour civile de District.

La demanderesse déclare qu'elle a été blessée par un des cars de la dite compagnie et réclame une indemnité de 4,000 dollars.

Elle se rendait à un enterrement le 9 décembre dernier, lorsque à l'angle des rues Baronne et Troisième, la voiture dans laquelle elle se trouvait fut renversée par un tramway. Au dire de Mme Cartwright le motorman a fait preuve d'une coupable négligence en ne ralentissant pas la vitesse de son car à un coin de rue, et comme la compagnie est responsable de la conduite de ses employés elle lui réclame l'indemnité ci-dessus mentionnée.

Mort subite.

John J. Daly, âgé de 60 ans, un ancien journaliste, a été trouvé mort en sa demeure, rue Ste-Marie 824, hier soir vers sept heures. Le coroner a fait la levée du corps et a constaté que la mort avait été causée par une attaque d'apoplexie. Le défunt laisse deux fils et trois filles.

Visitez le Magasin SINGER 1011 rue du Canal.

Voyez la Nouvelle Repriseuse de Bas.

Dernière invention sauvant du travail aux femmes.

Reprise plus vite, plus fortement et plus uniment qu'on ne peut repriser à la main.

Peut s'adapter à n'importe quelle Machine à coudre.

JAMES BONNOT,
Successeur de JOHN BONNOT

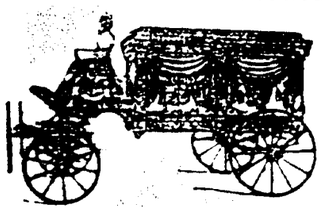

Entrepreneur de pompes funèbres
No 628 RUE STE-ANNE
SALONS FUNEBRES.
Téléphone No 1043.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. E. ADER, Vice-Président. EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

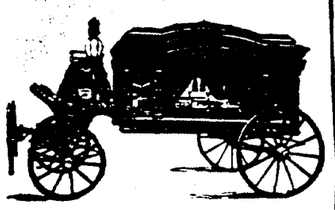

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.
1108-1112 Rue Ed Remparts
PHONE { HEMLOCK..... 408

PHONE HEMLOCK 282
EMILE LABAT
(Autrefois Mme Veuve Jos. Ray)
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,
No 1306 AVENUE NORD REMPARTS
Près Esplanade.
Voitures pour Bals, Mariages, Promenades, etc. Enterrements faits des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.

PETITES ANNONCES.

A VENDRE — Plusieurs emplacements désirables pour bâtir à Lakeview (West End Subdivision). S'adresser J. L'Abeille. 6 mars—1f

On demande—Une bonne cuisinière. Bons gages S'adresser, 522 rue Bourbon. 27 fév—1f

LIBRAIRIE FRANCAISE.
AD. REMOND,
232 RUE BOURBON, New Orleans, La
AGENCE GENERALE pour les :
Livres, Journaux et Publications françaises
Tous les Almanachs Français pour 1910
HACHETTE, Vermot, Nodot, Jeanne d'Arc, Notre-Dame de Lourdes, etc., etc.
Livres d'Etrennes et Publications de Noel.
La plus jolie collection de Cartes postales et d'Albums.
Guide Franco-Américain pour 1910.
28oct—1an—dim

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE,
COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.
Ligne directe au Havre, Paris (France)
Partant tous les jeudis, à 10 h. A. M.
Du quai No 42, Rivière du Nord, pied de la rue Morion.
*LA LORRAINE, 10 mars.
*LA PROVENCE, 17 mars.
*LA TOURAINE, 24 mars.
*LA SAVOIE, 31 mars.
*LA LORRAINE, 7 avril.
*LA PROVENCE, 14 avril.
Agence générale, 19 rue State, N. Y.
*Vapeurs à double hélices.
NOUVELLE-ORLEANS-HAVRE
S. S. VIRGINIE, 26 mars.
S. S. LOUISIANE, 26 avril
Escale à la Havane, Cuba et Corunna Espagne.
Passage de Première Classe.....$80.00
Passage d'Entrepont.....$29.00
FRANK J. ORFILA, Agent général du Sud
No 802 rue Commune, bâtisse Hennen.
1er mars—1an

VOUS NE POUVEZ PAS VOUS ATTENDRE
à être fort et bien portant si l'estomac est trop faible pour digérer convenablement votre nourriture, et pour arriver à surmonter cette faiblesse, vous devriez commencer chaque repas avec une dose de
HOSTETTER'S STOMACH BITTERS
Vous serez agréablement surpris de ses effets bienfaisants. Votre appétit reparaîtra et votre nourriture sera parfaitement digérée. Essayez-le aujourd'hui pour Indigestion, Constipation, Etat Bilieux, Rafraîchissements, Grippe et Malaria, Fièvre et Frissons. Le véritable a notre Timbre Privé autour du col de la bouteille.

Services Religieux.

CATHEDRALE St-LOUIS.
Chartres, pres Orleans.
Dimanche, messes a 6, 7, 8, 9 et 11 heures.

STE. MARIE, Archeveche.
Chartres et Ursulines.
Dimanche, messes a 5:30, 7:00 8:00 et 9:30. Bénédiction à 5:00 p. m. Le vendredi, Exposition du Très Saint Sacrement pendant la messe de 6 heures et Bénédiction après la messe de 7 heures.

IMMACULÉE-CONCEPTION (Jésuites), Baronne et Commune.
Dimanche, messes a 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 heures.

STE ANNE.
St-Philippe pres Roman.
Dimanche, Messes à 6 1/2, 8 et 9 1/2 heures.

ST. AUGUSTIN.
St Claude et Bayou.
Dimanche, messes a 6:30, 8, 9 et 10.30.

ST ANTOINE DE PADOUE.
Conti et Rempart.
Dimanche. Messes a 8 heures et à 10 heures. Tous les jours messe à 7 heures. Le soir, exposition du Saint-Sacrement, Chapelet Méditation et Bénédiction.

ST-PATRICK.
Camp, pres Girod.
Dimanche. Messes a 6 h. 30 ; 7 h 8 et 10 h.

ANNONCIATION,
Marais et Mandeville.
~~Dimanche, messes a 7; 8 et~~ 9:30 à 5 heures Rosaire et Bénédiction

ST. VINCENT DE PAUL.
Dauphine, pres Montegut,
Messes le dimanche a 5:30, 7 et 9:30. Rosaire et Benediction a 4:30 P. M.

STE. ROSE DE LIMA.
Bayou Road entre Broad et Dorgenois.
Messes le dimanche à 7, 8 et 10 heures. Vêpres, récitation du Chapelet et Bénédiction du Tres Saint Sacrement à 4 p. m.

STE-THÉRESE.
Camp et Erato.
Dimanche. Messes a 6. 7,30 a 8 30 pour les enfants. Grand'messe a 10 h. Bénédiction à 5 P. M.

MATER DOLOROSA,
Coin Cambronne et Burthe, Carrollton.
Messes le dimanche à 7 et 9:30 A. M.

SECOND CHURCH OF CHRIST SCIENTIST,
4406 avenue St-Charles, pres de l'avenue Napoléon.
Dimanche matin, service à Mercredi soir séance à 7:45.

SALLE DE BILLARDS
—DE—
MILLER
Parties entre Experts Tous les Soirs.
Tables nombreuses et les plus modernes aux Etats-Unis. Un établissement parfaitement tenu et des mieux fréquentés à la Nlle-Orléans.
116 Rue Royale ; 117 Passage de la Bourse, près Canal.
J. MILLER, Propriétaire.

EPARGNEZ DU TEMPS
—ET DE—
L'ARGENT
En Envoyant Chercher de Suite un Exemplaire de
L'Annuaire de Soards
DE 1910.
Il contient plus de CHANGEMENTS et de NOUVEAUX NOMS qu'en aucune année précédente. Vous sauverez du temps, de l'argent et de l'ennui en vous procurant de suite un exemplaire. Les anciens sont inutiles.
Pensez donc ! Il ne Coûte que 15-2 Cents par Jour, Etant à $6.00 pour 365 Jours.
Prix local, $6 00 par express, $6.40, expédié au reçu du prix.
—AUSSI UN—
ANNUAIRE COMMERCIAL
PRIX $3.00, y Compris l'Affranchissement.
Cette publication étant faite par souscription, il n'y a qu'un nombre limité d'exemplaires en vente, qui sont ceux de souscripteurs délinquants.
SOARD'S DIRECTORY CO., LTD., Editeurs
Chambres 25 et 26, 606 Allée Commerciale coin de la rue Camp.
27 fév—1f

MALADIES NERVEUSES
Guérison Certaine
PAR LE
Sirop Henry Mure
Succès assuré par 15 années d'expérimentation dans les Hôpitaux de Paris.
POUR LA GUÉRISON DE :
EPILEPSIE, HYSTERIE, HYSTERO-EPILEPSIE, DANSE de SAINT-GUY, DIABETE SUCRE, MALADIES du CERVEAU, Moelle Epinière, CONVULSIONS, VERTIGES, CRISES NERVEUSES, MIGRAINES, INSOMNIE, ERLOUISSEMENTS, CONGESTIONS Cérébrales, SPERMATORRHÉE
Notice très importante envoyée gratis sur demande.
HENRY MURE, à Pont-Saint-Esprit (France).